

CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET
SEANCE DU 23 JUIN 2016 A 18H

Présents : M. ASSENARRE Louis, Mme HUISSOUD Chantal, M. DU BOIS Jérôme, M. GALICHET Cédric, M. ALLIOD Patrick, Mme CRESPILO Sandrine, Mme, M. DEQUENNE Bernard, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. VOLPI Michel, M. PINEY Henri, Mme POMMES Kathy, M. ROSERES Jean-Pierre.

Absents représentés : Mme DONZE à M. ASSENARRE, M. CHANEL à M. ALLIOD.

Absents : Mme DUBOSSON Isabelle, Mme JOUANNET Martine, M. GUASTALLA Guillaume, M. GIROD DE L'AIN Johann, DANIELSSON Carina

- ORDRE DU JOUR -

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT - SECURITE

POINT N° 1 AVENANT N°1 TRANFERT DE CONTRAT SOLSYSTEM SN
LOT N° 12 – CHAPE CARRELAGE FAIENCE - MARCHÉ N° 3-2015 EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE.

La séance est ouverte à 28h.

Mme CRESPILO a été désignée secrétaire de séance.

OUVERTURE DE SEANCE

M. le Maire-Adjoint remercie les conseillers municipaux de leur présence et excuse l'absence de Mme le Maire qui a eu un empêchement et qui ne pourra présider le conseil de ce jeudi 23 juin.

TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – SECURITE

POINT N° 1

AVENANT N° 1 - TRANSFERT DE CONTRAT SOLSYSTEM SN.

M. le Maire-Adjoint en charge des travaux expose que par la délibération du 23 juillet 2015 le lot n° 12 du marché n°3-2015 relatif à l'extension du groupe scolaire a été attribué à la société SOLSYSTEM.

M. le Maire-Adjoint expose que la Commune a été informée officiellement le 25 mai 2016 par l'administrateur judiciaire JEANNEROT ET ASSOCIES de la mise en redressement judiciaire de la société SOLSYSTEM depuis le début de l'année 2016 et de la volonté de l'administrateur de poursuivre le contrat.

Le 9 juin 2016, l'administrateur judiciaire a informé la commune que la liquidation de la société SOLSYSTEM avait été prononcée par le tribunal de commerce de Lons Le Saunier le vendredi 03 Juin 2016.

La société SOLSYSTEM SN reprend la totalité de l'actif de la société SOLSYTEM à la date du 6 juin 2016.

Il est demandé au conseil d'approuver l'avenant n°1 par lequel le marché « lot n°12 - Extension du groupe scolaire » est transféré à la nouvelle société SOLSYSTEM SN.

Vote : le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant N°1 au lot N°12 CHAPE CARRELAGE FAIENCE - SOLSYSTEM SN.
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer l'avenant N°1 au lot N°12 CHAPE CARRELAGE FAIENCE avec SOLSYSTEM SN.

Séance levée à 18h30.

Affiché le : 27 juin 2016.

Le 27 juin 2016.

Le Maire,

Mme DONZÉ Dominique

